

Orientation Urbanisme opérationnel

Politique d'admission

Le Master en développement territorial (MDT) étant un master non consécutif, aucun Baccalauréat universitaire / Bachelor n'y donne automatiquement accès. L'admission se fait sur dossier au regard du parcours du-de la candidat-e.

Pour pouvoir candidater, il faut être titulaire d'un Baccalauréat universitaire / Bachelor d'une haute école suisse, ou d'un titre jugé équivalent (suisse ou étranger), dans une branche d'études en lien avec le développement territorial. Des conditions supplémentaires peuvent être exigées par la Commission d'admission pour certaines orientations. Les conditions administratives d'admission sont indiquées sur la page suivante :

→ www.hes-so.ch/master/hes-so-master/formations/developpement-territorial

Le présent document récapitule les compétences et connaissances examinées par la commission pour évaluer un dossier de candidature pour l'orientation Urbanisme opérationnel. Il a été établi afin d'accompagner l'élaboration du dossier de candidature et dans un souci de transparence des décisions de la Commission d'admission. Il est conseillé aux candidat-es, dans leur lettre de motivation, d'expliquer en quelques lignes comment elles-ils rejoignent tout ou partie de ces compétences et connaissances.

L'évaluation des dossiers tient compte du niveau de compétences et de connaissances acquises par les candidat-es par rapport à l'orientation souhaitée, à la fois par l'ampleur des cours suivis, de l'éventuelle expérience pratique et des résultats obtenus sur chaque évaluation dans le cadre de leur parcours. Les candidat-es ne doivent pas disposer des compétences et connaissances dans tous les champs ci-dessous mentionnés. Ils donnent une indication des principaux domaines de compétences visés et évalués par la Commission d'admission.

Le nombre de candidat-es admis-es pour l'orientation Urbanisme opérationnel est limité.

Compétences et connaissances examinées dans les candidatures

Dynamiques territoriales et de projet, méthodes et implémentation

- ▶ Diagnostic territorial
- ▶ Outils usuels de l'aménagement du territoire (statistiques, méthodes qualitatives, analyse cartographique...)
- ▶ Intégration de la durabilité dans les projets d'aménagement
- ▶ Analyse institutionnelle

Systèmes d'acteurs appliqués aux dynamiques territoriales

- ▶ Négociations de projets, management de projet, gestion des groupes d'acteurs
- ▶ Analyse stratégique des organisations
- ▶ Gestion de conflits territoriaux

Instruments des politiques territoriales

- ▶ Dispositions juridiques en aménagement du territoire : droit administratif, outils de la planification spatiale, droit de la construction
- ▶ Économie territoriale, financement de projets
- ▶ Outils numériques pour l'aménagement du territoire
- ▶ Instruments de gestion foncière, de gestion environnementale, de gestion agricole, de développement touristique, de planification énergétique et/ou climatique, etc.